

# Licence professionnelle Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement – Parcours : Métiers des déchets et de la dépollution des sols

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

---

## Présentation

La Licence Professionnelle QHSSE-Métiers des Déchets et de la Dépollution des Sols permet de former des agents de maîtrise ayant une double compétence QSE/Déchets ou QSE/Sites et Sol Pollués suivant le projet d'alternance de l'étudiant. Dans le domaine "Déchets", ce collaborateur exerce en début de carrière ses missions en support du responsable de site ou des techniciens en charge d'études en collectivités. Dans le domaine "SSP", ses principales missions sont d'assurer les opérations de diagnostics et de travaux de dépollution sous supervision du chef de travaux.

## OBJECTIFS

---

La formation vise à donner aux étudiant.e.s les connaissances leur permettant d'appréhender les situations complexes rencontrées autant dans la gestion des filières de collecte - tri - traitement - valorisation des déchets, que dans la gestion des chantiers de dépollution des sols dans les composantes diagnostic - prélèvements - organisation du chantier. Ces filières nécessitent des compétences techniques et des compétences en gestion et organisation. Dans ces contextes, les systèmes de management de l'environnement, de la sécurité et de la qualité couplés à la maîtrise des risques réglementaires et des bonnes pratiques industrielles, sont des outils majeurs pour identifier et limiter les risques, éviter les accidents, optimiser les performances, et respecter les exigences. Les possibilités d'évolution de carrière sont nombreuses et rapides si l'étudiant.e souhaite développer ses compétences vers la gestion de projets en autonomie, l'encadrement de plus grandes équipes, ou l'ingénierie des process.

Les métiers verts, votre vocation, notre formation ! À Université Paris Cité, ensemble, concevons votre avenir.

## COMPÉTENCES VISÉES

---

Les compétences visées sont celles décrites dans la fiche nationale RNCP 30098 :

- \* Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- \* Exploitation de données à des fins d'analyse et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- \* Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française et Communiquer par oral et par écrit, dans au moins une langue étrangère
- \* Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- \* Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle (Situer son rôle et sa mission, Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale, Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- \* Mobiliser des compétences scientifiques et techniques dans le cadre d'une activité de contrôle
- \* Se conformer au cadre législatif et/ou normatif du secteur en matière de : qualité, hygiène, sécurité et environnement
- \* Identifier et évaluer les risques professionnels et/ou sanitaires et/ou environnementaux liés à un contexte

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

---

professionnel défini afin de les maîtriser, et Analyser des données expérimentales en vue de valider le plan de prévention et de maîtrise des risques

- \* Élaborer puis déployer un plan de gestion de la qualité, des risques professionnels et/ou sanitaires et/ou environnementaux en vue d'actions préventives ou correctives
- \* Maîtriser les différentes techniques d'information et de communication pour faire adhérer et lever les freins du changement
- \* Management et animation d'équipe

## Programme

### ORGANISATION

La formation débute début septembre de l'année N à septembre année N+1. Les contrats d'apprentissage peuvent débuter jusqu'à 2 mois avant le début de formation (i.e. début juillet), et se terminer jusqu'à 2 mois après la fin de formation (i.e. début novembre).

Tout au long de l'année, l'alternance s'opère entre formation à l'université (1 semaine université + 1 semaine entreprise, quel que soit le statut de l'étudiant (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage dans le cadre de la formation continue). Le calendrier d'alternance permet d'optimiser le temps de présence en entreprise qui sera ainsi l'équivalent de plus de 30 semaines temps plein au cours de l'année de formation (i.e. près de 7 mois en entreprise).

Pendant son année de formation, l'étudiant doit valider 60 ECTS répartis en deux semestres équivalents (30 ECTS en semestre 1, et 30 ECTS en semestre 2). Les évaluations ont lieu au cours de l'année à l'issue de chaque enseignement, sous forme d'examen écrit, oral, ou projet.

### TUTORAT

Chaque étudiant.e est accompagné.e par un tuteur universitaire en charge du suivi de la progression dans

l'acquisition des compétences, et sur lequel l'étudiant peut demander conseil pour les rendus universitaires (rapports et soutenances). Les apprentis et stagiaires sont également encadrés par un maître d'apprentissage ou de stage au sein de l'entreprise d'accueil.

### STAGE

**Stage :** Obligatoire

**Durée du stage :** Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation : au moins 24 semaines sans pouvoir excéder 43 semaines. Dans le cadre de la formation initiale ou reprise d'étude : au moins 4 mois sans pouvoir excéder 924 h.

#### Stages et projets tutorés :

L'immersion professionnelle est généralement d'une importance cruciale dans une formation en alternance. Outre le nombre d'ECTS généralement élevé (près du 1/3 du diplôme), le rôle majeur endossé par l'entreprise dans l'acquisition de compétences métiers doit également pouvoir être valorisé. Nous intégrons explicitement une évaluation des compétences au sens de la fiche RNCP faite par le maître d'apprentissage en concertation avec le tuteur pédagogique. La spécialisation des étudiants s'effectue au travers d'un projet tuteuré (80 h pour la partie projet tuteuré bibliographique, et 70 h pour le projet tuteuré applicatif en entreprise, réparties sur l'année). Le projet tuteuré et l'immersion professionnelle constituent des enseignements différenciés et évaluer de manière indépendante.

## Admission

Le public visé concerne principalement les étudiant(e)s de moins de 30 ans ayant validé 120 ECTS dans le cadre d'une formation à dominante scientifique. Sont concerné(e)s les étudiant(e)s issu(e)s :

- \* Des filières BUT (GB, HSE, C, GC, MP, GIM)
- \* Des filières BTS : BTS Métiers de la chimie / BTS Pilotage de procédés / BTS Métiers de l'Eau / BTS Métiers de la mesure / BTS Métiers des services à

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

l'environnement / BTS Travaux Publics / BTS Assistance Technique d'Ingénieurs / BTS Électrotechnique / BTS Fluide, Énergie, Domotique / BTS Maintenance des systèmes / BTS Traitement des matériaux / BTS Analyses de Biologie Médicale / BTS Bioanalyses et contrôles / BTS Bioqualité / BTS Biotechnologies.

\* Certaines filières BTSA (e.g. GEMEAU, HPE) ou DEUST (e.g. technicien en environnement et déchets ou Santé environnement : Techniques de laboratoire)

\* Des filières L2 à dominantes scientifiques : Licences PASS / LAS, Sciences biomédicales, Sciences de la Terre, Sciences de la vie, SVT, Sciences et technologies, Physique, Chimie, Mécanique

## PRÉ-REQUIS

Le facteur niveau académique ne représente que 20% des critères de sélection. Un projet clair, une motivation élevée, une vision terrain sont des éléments essentiels pour réussir dans la formation LP QHSSE-MDDS.

### Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

**Date de début de candidature :** 15 févr. 2025

**Date de fin de candidature :** 15 juil. 2025

**Date de début de la formation :** 1 sept. 2025

## Et après ?

## POURSUITES D'ÉTUDES

La finalité du diplôme de licence professionnelle est l'insertion professionnelle. Cependant, tout diplômé de LP QHSSE – Gestion et Traitement des Déchets ayant obtenu la mention Bien, et ayant l'appui de son entreprise d'accueil, peut déposer un dossier de candidature au Master STEP – Génie de l'Environnement Industriel de l'Université de Paris (master en alternance 24 mois).

Sur la base de l'Enquête interne à la formation réalisée auprès des diplômés de la Licence Professionnelle Qualité Hygiène Sécurité Santé Environnement 6 mois après l'obtention de leur diplôme sur la période 2012-2020 :, 60% des diplômés ont poursuivi leurs études, dont 80% en master GEI et 20% en Master généraliste en environnement ou en Master spécialisé déchets.

La finalité du diplôme de licence professionnelle est l'insertion professionnelle, Aucune recommandation ne sera établie par le responsable de formation. La poursuite d'études n'est donc pas habituellement encouragée. Cependant, tout diplômé de LP QHSSE – Gestion et Traitement des Déchets ayant obtenu la mention Bien, et ayant l'appui de son entreprise d'accueil, peut déposer un dossier de candidature au Master STEP – Génie de l'Environnement et Industrie de l'Université Paris Cité (master en alternance 24 mois).

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Domaines d'activités : Activités industrielles dans les déchets / Activités bureau d'études spécialisé déchets / Activités collectivités locales services gestion des déchets / Activités des entreprises de dépollution des sols domaine travaux.

La formation consiste à former les apprenants aux métiers de :

- \* - Technicien spécialisé en Sites et Sols Pollués - Technicien dépollution - Chef de chantier de dépollution
- \* - Technicien Qualité Environnement / Coordinateur QHSE / responsable QHSE / Chargé d'affaires déchets / chargé de mission déchets / Responsable des activités de traitement / responsable d'exploitation

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)

## Contacts

Campus des Grands Moulins

### Responsable(s) pédagogique(s)

Daniel RICHARD

06 35 41 25 06

daniel.richard@u-paris.fr

### Gestionnaire de Scolarité

Scolarité formations pro - IPGP

scol-pro@ipgp.fr

## En bref

### Composante(s)

Département de la formation de l'IPGP

### Niveau d'études visé

BAC +3 (niveau 6)

### Public(s) cible(s)

- Apprenti - Alternant
- Demandeur d'emploi
- Étudiant
- Responsable entreprise
- Salarié - Profession libérale

### Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue
- Formation en alternance

### Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

### Langue(s) des enseignements

- Français

### Capacité d'accueil

16

### Lieu de formation

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**